

Image not found or type unknown



## Régularisation charges fin d'année

Par **Lauriane54**, le **10/11/2013** à **14:25**

Bonjour,

Je viens de recevoir le détail de la régularisation des charges pour 2012... seulement la propriétaire ne m'a pas demandé le décompte de l'eau et s'est basé sur une moyenne (48m3) alors que pour 2012 j'avais pris soin de noter je n'ai utilisé que 24m3! Ce qui fait une énorme différence au lieu de lui payé 130€ je ne lui dois que 10€ !!

Ai-je le droit de contester ou a t-elle le droit de se baser sur une moyenne comme elle l'a fait ?

Merci d'avance pour votre réponse !

Clt